



## Renouvellement des caméras

# LE CHOIX DE SONY

C'est donc officiel : la direction de France Télévisions a choisi Sony comme fournisseur des caméras de reportage de France Télévisions.

Marck Krief, directeur délégué à l'ingénierie, l'a confirmé aux élus du Comité Central d'Entreprise (CCE). Le renouvellement des caméras concernera toutes les stations de France Télévisions, sans exception, et le déploiement des 750 unités prévues devrait s'étaler de fin 2015 à début 2017.

Cette annonce était très attendue dans les antennes de France Télévisions, en particulier dans les rédactions. Elle permet d'espérer (enfin!) un parc unifié de caméras sur l'ensemble de l'entreprise, avec des systèmes compatibles et des échanges simplifiés.

Les centaines de JRI et OPV de France Télévisions ont sans doute envie de pousser un "ouf" de soulagement : le parc actuel, composé essentiellement de caméras Panasonic ou Sony achetées entre 2006 et 2008, est en effet à bout de souffle. Dans de nombreuses rédactions, nous sommes confrontés depuis trop longtemps à un matériel usé, à des modèles inadaptés aux besoins, voire parfois à la pénurie de caméras.

La direction annonce donc l'achat de "750 unités environ", avec trois modèles Sony entièrement compatibles entre eux : caméra dite d'épaule, la plus lourde ; caméra de poing, nettement plus légère ; et enfin un troisième modèle, au poids et à la maniabilité intermédiaires. La direction affirme que les images produites seront "d'égale qualité, qu'importe le modèle". L'ensemble du parc permettrait de travailler en SD comme en HD, et serait garanti cinq ans.

Cette diversité de modèles répond, sur le principe, à une demande exprimée par de très nombreux JRI et OPV ainsi qu'aux recommandations de la médecine du travail. Il est indispensable de pouvoir choisir (en tenant compte des priorités éditoriales mais aussi des contraintes physiques et logistiques) le matériel le plus adapté à chaque tournage. Rappelons que les caméras de poing, souvent très utiles, ne sont pas adaptées à toutes les situations et n'évitent pas les troubles musculo-squelettiques.

Mais à l'issue des premiers échanges entre élus du CCE et représentants de la direction, il apparaît que cette répartition des différents modèles selon les stations ne s'appuierait pas sur les souhaits des utilisateurs, mais plutôt sur des arbitrages budgétaires des directeurs des pôles et des rédactions ! On pourrait donc, par exemple, déployer une majorité de caméras de poing dans une station, avant même d'avoir consulté les JRI et OPV locaux !

La direction annonce pourtant vouloir s'appuyer sur une "démarche participative". Le SNJ exige qu'elle respecte cet engagement en associant les salariés et leurs représentants à la mise en place de ce nouveau parc de caméras de reportages. La concertation doit avoir lieu dans toutes les stations, où ce "panachage" doit être débattu, tout comme l'environnement technique (trépied, micros, lumières, accessoires...) de ces caméras. Il en va de la qualité de nos reportages et de la santé des JRI et OPV de l'entreprise. Le SNJ sera également extrêmement vigilant sur l'accès aux formations sur ce nouveau matériel.

Paris, le 30 mars 2015

---

*SNJ France Télévisions*

Pièce D 142 - e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Antoine Chuzeville : 06 80 26 18 36 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter @SNJ\_FTV et Facebook : Snj.ftv